



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## industrie sucrière

Question écrite n° 72164

### Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la situation préoccupante de l'industrie sucrière française. Les deux principaux groupes sucriers français, qui ont déjà été cédés à des financiers étrangers, risquent, de nouveau, d'être rachetés, ce qui ne manque pas de préoccuper, à juste titre, toutes celles et ceux qui sont attachés à cette industrie. Il paraît souhaitable de définir une solution industrielle et agricole, à base française, permettant de redéployer l'industrie sucrière, notamment en y associant les planteurs dans le cadre d'un développement coopératif national et international. Il lui demande de lui préciser la nature et les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de ces préoccupations car le passage, de nouveau, sous des groupes financiers étrangers aurait, en cas de démantèlement, des conséquences dramatiques sur les salariés, le revenu des agriculteurs et l'approvisionnement du marché français.

### Texte de la réponse

Les opérations de recomposition du paysage industriel sucrier français sont suivies de manière permanente et avec une extrême attention par le ministre de l'agriculture et de la pêche, qui partage les préoccupations énoncées. Attentif à l'évolution du secteur, il s'efforce de favoriser toute solution qui permettrait de concilier au mieux les intérêts généraux du pays, des planteurs, et des salariés de la filière. Le ministère de l'agriculture et de la pêche interviendra avec les outils que lui confère l'organisation communautaire du marché du sucre, et veillera à la défense des intérêts de l'ensemble de la filière, planteurs et industriels, ainsi qu'à la défense de l'emploi. Il appelle de ses vœux une solution qui conduise au renforcement des pôles coopératifs et à l'établissement d'un lien solide et pérenne entre le territoire, l'agriculture et l'industrie.

### Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72164

**Rubrique :** Agroalimentaire

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 janvier 2002, page 398

**Réponse publiée le :** 8 avril 2002, page 1886